

Même récompense pour les hommes et les femmes ?

SPORT ♦ La commission des Sports du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé à l'unanimité mardi une résolution demandant que les récompenses distribuées à l'issue d'épreuves sportives soient identiques pour les hommes et les femmes. La tenue du marathon de Bruxelles en octobre avait suscité l'émoi lorsqu'il était apparu que le vainqueur masculin s'était vu gratifier d'un prix de 1 000 €, alors que son homologue féminine n'avait reçu que 300 €. La résolution, déposée par des députés de l'opposition MR et de la majorité PS-cdH, demande au gouvernement d'inciter tous les organisateurs d'événements sportifs soutenus financièrement par la FWB à veiller dorénavant à cette égalité des récompenses pour des épreuves identiques. Les organisateurs de compétitions privées sont, eux, juste invités à suivre cet exemple. Si une majorité des fédérations sportives applique déjà une stricte égalité, trois fédérations (football, basket et hockey sur gazon) attribuent des récompenses différentes. La résolution sera soumise ce mercredi à la sanction de la séance plénière.